

5. Aux lendemains de la deuxième guerre mondiale

RELANCER L'ÉCONOMIE... LE TÉLÉPHONE NE FIGURE PAS PARMI LES SECTEURS PRIORITAIRE 1946-1960

Repères historiques

1946

- **25 avril : Création du Service des Recherches et du Contrôle Technique (SRCT).** Création du Service des Recherches et du Contrôle Technique (SRCT) pour remplacer la « Section particulière des PTT ».
- **10 mai : Réorganisation de l'Administration Centrale des PTT.** Création de la Direction Générale de Télécommunications : Charles Lange est maintenu à son poste.
- **1^{er} juillet : Ouverture du réseau Télex.** Suite au décret du 18 juin 1946, ouverture officielle du réseau Télex (Telegraph Exchange) ; retardé par la guerre, le premier central manuel est mis en service à Paris. Le service télé-dactylographique est mis à disposition du public soit au moyen de postes d'abonnement, soit au moyen de postes publics.
- **5 novembre : Première liaison téléphonique interurbaine automatique.** Elle est expérimentée entre Paris-Ségur et l'agglomération de Lille – Roubaix – Tourcoing.

1947

- **11 mars : SOTELEC.** La Société Mixte pour le développement de la technique des Télécommunications sur câbles est créée.
- **12 avril : Autocommutateur SRCT.** Mise en place progressive de commutateurs téléphoniques conçus par le Service des Recherches et du Contrôle Technique (SRCT) à partir de matériel R6. Il s'agit d'une catégorie de commutateurs sans autonomie d'acheminement d'une capacité maximale de 900 équipements d'abonnés.
- **29 juillet : Câble téléphonique coaxial.** Le premier câble de ce type est inauguré par le ministre Eugène Thomas ; d'une capacité de 600 voies, il relie Paris – Brive – Toulouse.

1948

- **janvier : Autocommutateur L43.** Début de l'installation d'un commutateur téléphonique automatique expérimental L43 (L comme le nom de son inventeur, Lesigne, en 1943) à Nancy.
- **18 mars : Autocommutateur de type R6 N1.** Cet autocommutateur de type R6 équipé d'enregistreurs-traducteurs à relais est normalisé par le Conseil Technique des PTT lors de sa séance du 18 mars 1948.

1949

- **Faisceau hertzien.** Le premier faisceau hertzien français est installé entre Dijon et Strasbourg.

- **7 mai : Autocommutateur R6 N1.** Mise en service du premier autocommutateur de ce type à Rouen ; 36 autres suivront jusqu'en 1959.

1951

- **novembre : Central téléphonique interurbain.** Le premier central téléphonique interurbain automatique de départ dit 2FR (initiales de ses deux concepteurs Fruchou et Ribaut) est construit à Paris.
- **décembre : Avances remboursables.** Les particuliers et les collectivités territoriales sont invités à verser des avances remboursables afin d'accélérer le développement du téléphone en France.
- **décembre : L'OTAN, au secours du réseau téléphonique français.** L'OTAN ouvre un crédit de 1,5 milliards de Francs sur cinq ans pour financer la modernisation du réseau téléphonique français.

1952

- **2 avril : Avances remboursables.** Le système de financement du téléphone sous forme d'avances remboursables est reconduit.
- **31 mai : Création des Directions Régionales des Télécommunications.** Les ingénieurs en chef régionaux sont nommés « Directeurs Régionaux des Télécommunications ». Cette nouvelle fonction leur donne autorité sur les opératrices travaillant dans les centres de transit régionaux. Par contre les autres opératrices demeurent sous la tutelle des chefs de service de la Poste ?
- **1^{er} novembre : Plan de modernisation du téléphone.** Le ministère des PTT et le Commissariat général au plan mettent au point un plan de modernisation du téléphone sur quatre ans. 180 milliards de Francs sont nécessaires pour étendre et moderniser le réseau ; il s'agit de faire face à une augmentation de trafic de 4 % par an et à une croissance du nombre d'abonnés de 3 % par an. Ce plan s'avère indispensable car la France demeure au niveau atteint par les États-Unis en 1907, par la Suède en 1918, la Suisse en 1929 et la Grande-Bretagne en 1937 ; en ce qui concerne le trafic moyen par habitant. 40 % des installations parisiennes ont plus de 20 ans et les crédits alloués au téléphone sont inférieurs de 50 % à ce qu'ils étaient en 1938.
- **16 novembre : Contrôle des taxes téléphoniques.** Des compteurs de taxes téléphoniques à domicile sont installés à titre expérimental.

1953

- **26 février : Commutateurs Crossbar.** Le Conseil technique des PTT lance la construction de deux centraux téléphoniques pour tester deux nouveaux systèmes de commutation Crossbar : le Pentaconta à Melun, le CP400 à Beauvais.
- **2 juin : Élisabeth II à la télévision française.** Son couronnement est retransmis en direct grâce à la liaison hertzienne Paris – Lille mise en service en 1951.
- **9 novembre : Nouveau directeur au CNET.** Pierre Marzin, ingénieur des Télécommunications au CNET, en devient le directeur.

1954

- **28 janvier : Le CNET sous la tutelle exclusive du ministère des PTT.** Le décret de ce jour entraîne l'intégration du SRCT et du Laboratoire national de radioélectricité au sein du CNET.
- **5 mars : Création des Centres d'Abonnement et d'Entretien (CAE).** Ils gèrent localement les demandes d'abonnement et les interventions des équipes de maintenance.
- **1^{er} avril : Liaison interurbaine automatique.** Première communication interurbaine automatique dans le sens province – Paris ; elle est réalisée entre Lille et Paris.
- **10 août : Plan d'urgence pour le téléphone.** André Bardou, secrétaire d'État aux PTT, présente le programme de dépenses retenu par le commissaire au Plan. En fait, il se

réduit à une seule tranche de première urgence de 156 milliards de francs dont 137 sur quatre ans qui doivent faire l'objet d'une loi-programme.

1955

- **18 février : Taxation.** Il est désormais possible de faire installer un compteur de taxes à domicile aux frais des abonnés.
- **21 mai : Autocommutateur.** Le premier autocommutateur Rotary 7B1, version très améliorée du Rotary 7A1, est mis en service à Sceaux.
- **23 juillet : Autocommutateur Crossbar.** Un autocommutateur prototype Crossbar Pentaconta 500 est mis en service, à Melun.
- **20 août : Radiotéléphone.** Décret créant un service radiotéléphonique à Paris. Il doit permettre d'établir des communications radiotéléphoniques entre les postes d'abonnement fixes du réseau général et les postes d'abonnements installés dans les véhicules.
- **6 octobre : Cabine téléphonique.** La première cabine téléphonique sur voie publique est inaugurée à Saint-Germain-des-Prés.

1956

- **22 février : Répondeurs téléphoniques.** Les premiers répondeurs téléphoniques sont mis à disposition des abonnés sous le nom « d'appareil enregistreur pour abonné absent ».
- **31 mars : Autocommutateurs CP400.** Le prototype Crossbar CP400 est mis en service à Beauvais.
- **5 mai : Réseau radiotéléphonique de Paris.** Les taxis parisiens sont les premiers équipés. Les communications sont établies par des opératrices situées au central Oberkampf.

1957

- **avril : Nouveau service au CNET.** Création d'un nouveau département RME (Recherche sur les Machines Électroniques). L'objectif est de concevoir un système de commutation temporelle. Il est dirigé par Louis-Joseph Libois.
- **21 juin : Nouveau Directeur Général.** Raymond Croze est nommé Directeur Général des Télécommunications.
- **10 juillet : Adoption du système Crossbar.** Le Conseil Technique des PTT décide d'étendre l'installation des autocommutateurs Crossbar à la province.
- **17 septembre-30 octobre : Câble sous-marin.** Pose du câble sous-marin Marseille – Alger (900 km, 28 répéteurs, 60 voies).
- **23 septembre : Lignes Souterraines à Grandes Distances (LSGD).** Les LSGD deviennent les Lignes à Grandes Distances (LGD) après avoir pris en charge la gestion des faisceaux hertziens.

1958

- **18 janvier : Création de l'indicatif « 16 » automatique interurbain.** Un centre interurbain automatique de départ (CIAD) équipé en matériel Rotary 7B1 est mis en service. Les abonnés parisiens après avoir composé le 16 entendent une tonalité musicale ; ils doivent alors composer les deux chiffres du département et les six chiffres du numéro demandé.
- **26 mars : Liaison internationale.** La première liaison internationale automatique Paris – Bruxelles est mise en service.
- **8 septembre : SOCOTEL.** Création, par ordonnance, d'une société mixte pour le développement de la commutation téléphonique. Elle regroupe l'État (majoritaire) et les entreprises privées.
- **2 octobre : Autocommutateurs Crossbar.** Le matériel Crossbar est définitivement choisi pour équiper les nouveaux autocommutateurs en matériel Pentaconta ou CP400.

Ce choix officiel effectué par la Commission des marchés met fin au développement des commutateurs de type rotatif.

1959

- **5 février : SOCOTEL.** Mise en place officielle de cette nouvelle société mixte.
- **31 mai : Premier téléphone dans un train.** Un premier téléphone est mis en service dans un train sur la ligne Paris – Lille.
- **30 juin : Dernier autocommutateur L43.** Il est installé à Aix-les-Bains.
- **29 août : Ministère des Postes et des Télécommunications.** Le ministère des PTT devient le ministère des Postes et des Télécommunications ; le sigle PTT est cependant conservé.

1960

- **19 mai : Le CNET à Lannion.** Pose de la première pierre des laboratoires de recherches de Lannion. La décentralisation du CNET en Bretagne a été décidée par le Conseil des ministres du 20 décembre 1958.
- **8 septembre : Le général de Gaulle à Lannion.** Cette démarche officielle du président de la République correspond à la reconnaissance du rôle primordial que vont jouer les Télécommunications.
- **16 novembre : Autocommutateurs.** L'administration adopte officiellement le système Crossbar (CP 400, Pentaconta) pour l'équipement futur des réseaux ; elle entérine ainsi le choix du Conseil Technique des P.T.T.

Aux lendemains de la deuxième guerre mondiale

1. Charles Lange

« Charles Lange est resté à la tête des Télécommunications pendant de longues années [août 1941-avril 1951]. Grâce à cette longévité, à ses qualités et à son action personnelle, il a laissé un souvenir durable dans les PTT et a marqué de son empreinte toute une époque des télécommunications en France. »⁽¹⁾

Pour analyser la situation au lendemain de la deuxième guerre mondiale, nous avons choisi de nous appuyer sur de larges extraits d'un article paru en 1948 dans la revue *PTT de France* : « La restauration des Télécommunications françaises et les perspectives d'avenir » sous sa signature. Premier directeur général des Télécommunications, il est issu de la direction des recherches et du contrôle technique, où il assiste Jean Dauvin, chef de ce service.

Il a été également directeur de l'exploitation téléphonique de 1931 à 1941 et directeur des Télécommunications en 1941 lors de la fusion des directions de l'exploitation téléphonique et de l'exploitation télégraphique.

2. Téléphone

Centraux téléphoniques

Après la Libération, 39 centraux téléphoniques automatiques sur 140, 104 multiples manuels sur 228, 1 500 petits bureaux ruraux sont hors de service, soit près de 300 000 équipements d'abonnés.

L'administration remet progressivement toutes ces installations en service et installe 70 000 nouveaux équipements d'abonnés (extension de centraux existants et nouveaux).

Réseau des circuits interurbains

Le réseau des câbles est littéralement haché par plus de 2 000 coupures ; 85 centres d'amplification sur 130 sont hors de service ; les bâtiments de 62 de ces centres sont entièrement détruits ou gravement endommagés.

Tous les câbles doivent être réparés et certains d'entre eux équipés de systèmes modernes à courants de haute fréquence. Les bâtiments de 62 centres d'amplification sont reconstruits au fur et à mesure de la fourniture des matériels.

Le bilan général des circuits interurbains (souterrains et aériens) s'établit de la façon suivante :

- au 1^{er} janvier 1938, le réseau interurbain comporte 970 000 kilomètres de circuits ; au cours des années 1935, 1936 et 1937, la croissance annuellement s'élève à 100 000 kilomètres ;
- au 1^{er} janvier 1948, la capacité du réseau interurbain s'élève à 1 790 000 kilomètres de circuits, soit 84 % de plus qu'en 1938 et le rythme d'accroissement moyen au cours des années 1945, 1946 et 1947 est de 355 000 kilomètres, soit trois fois et demi plus qu'avant la guerre.

⁽¹⁾ LIBOIS (Louis-Joseph), *Genèse et croissance des Télécommunications*, Masson, 1983.

Évolution du nombre des abonnés

En 1938, il y a en France 975 000 abonnés ; l'accroissement annuel dans les trois années qui ont précédé la guerre est de 28 600.

Au 1^{er} janvier 1948, le nombre des abonnés est de 1 330 000, soit 355 000 de plus (36 %) qu'en 1938. Cet accroissement moyen annuel de 35 500 est supérieur à celui d'avant-guerre, il monte jusqu'à 53 300 durant les années 1945, 1946, 1947.

Le trafic est en augmentation très sensible dans l'ensemble par rapport à 1938, comme le montre le tableau suivant :

	Fin 1938	Fin 1947	% d'augmentation
Communications urbaines	694 millions	1 078 millions	55
Communications interurbaines (unités de trois minutes)	261 millions	408 millions	56

Exploitation

Dans le domaine de l'exploitation, les efforts de l'administration ont porté sur la diminution des délais d'attente en favorisant :

- l'imputation des taxes aux compteurs des abonnés, ce qui évite l'établissement d'un ticket par l'opératrice et accroît de ce fait la rapidité d'établissement des communications ;
- l'extension progressive de la méthode d'exploitation dite « trafic direct ».

Les trafics de voisinage (à l'intérieur d'une région et avec les régions limitrophes) sont écoulés par cette méthode d'exploitation.

Au départ de Paris, toute la moitié nord du territoire, ainsi que la Bretagne, sont exploitées de cette façon. En outre, grâce à la mise en service du câble Paris – Toulouse, la région de Toulouse est également desservie sans attente au départ de Paris.

Les attentes subsistent pour les régions de Lyon, Bordeaux, Montpellier, Marseille, attentes variant en moyenne de une à deux heures.

Elles ne disparaissent qu'après la mise en service de nouveaux câbles desservant les régions intéressées.

3. Télégraphe

Centraux

Au lendemain de la libération, six grands centraux sur 27, 25 centraux moyens sur 105, 35 stations de télégraphie harmonique sur un total de 43 sont hors de service.

La transformation des liaisons aériennes en souterraines, plus stables, est activement poursuivie.

Alors qu'au 1^{er} janvier 1938, le nombre de liaisons télégraphiques souterraines est de 500, il s'élève au 1^{er} janvier 1948 à 2 000.

1 200 téléimprimeurs sont en fonctionnement sur le réseau ; ils remplacent les anciens appareils Morse et Hughes et se substituent progressivement aux appareils Baudot, dont 3 000 sont encore en service.

Enfin, un nouveau service est proposé au public : le « Télex », qui permet à ses abonnés d'échanger directement leur courrier par voie télégraphique.

Deux centraux Télex sont en service, Paris et Lyon. Celui de Marseille est en construction, les abonnés qui y sont rattachés peuvent communiquer entre eux et avec les abonnés des réseaux similaires anglais, belge, hollandais, suisse, tchécoslovaque, autrichien et hongrois.

Trafic

En 1938, le trafic télégraphique s'élève à 28 millions de télégrammes déposés en France.

Après avoir dépassé 40 millions en 1945, le trafic tombe en 1947 aux environs de 30 millions, retrouvant sensiblement le chiffre de 1938.

Exploitation

L'amélioration de la qualité du service, la réduction des délais d'acheminement sont des objectifs prioritaires ; voici la proportion de télégrammes mis en distribution dans un délai ne dépassant pas deux heures après le dépôt.

- en mai 1945 11 % ;
- en décembre 1946 63 % ;
- en décembre 1947 83 % ;
- en mars 1948 89 %.

Au terme de son article, Charles Lange conclut : « *En même temps que la remise en état des installations et du réseau gravement endommagés par la guerre, les services téléphoniques et télégraphiques de l'administration des PTT ont, depuis la libération, fait face dans l'ensemble à un accroissement d'activité supérieur au rythme d'avant-guerre, cependant qu'ils s'efforcent d'améliorer la qualité du service offert aux usagers.*

Pour obtenir ce résultat, mille difficultés ont dû être vaincues provenant d'une laborieuse remise en marche de l'industrie, de la pénurie de matières premières, du manque de crédits.

Cette première bataille, je pense qu'on peut en dire qu'elle a été gagnée honorablement. »

4. Perspectives d'avenir

Si le bilan précédent peut paraître satisfaisant, il n'en reste pas moins qu'en 1948, les perspectives d'avenir sont assez sombres. En effet, il y a 400 000 candidats-abonnés au téléphone (dont 200 000 à Paris) ; il est alors évident que les délais de raccordements vont croître.

Les raccorder dans des délais raisonnables, tel est, alors que la reconstruction du réseau est achevée, le problème n°1 qui se pose à l'administration des PTT.

Pour le résoudre, celle-ci a établi, dans le cadre du Plan Monnet, un programme décennal d'équipement qui doit permettre de faire face à cet énorme besoin de la clientèle.

Comme on l'a vu plus haut, le nombre des abonnés au téléphone est de 1 330 000, dont 363 500 à Paris. L'exécution du programme décennal permettra d'augmenter leur nombre de 1 650 000 dont 500 000 à Paris (avec des équipements offrant, au bout de dix ans, 30 % de disponibilités). D'une manière plus générale, l'exécution de ce programme doit permettre à la France de rattraper partiellement l'important retard qu'elle possède alors, sur ses voisins mieux équipés, telle que la Grande-Bretagne.

Ce programme prévoit une dépense totale de 275 milliards en dix ans, montant évalué au cours du 1^{er} janvier 1948, soit en moyenne 27,5 milliards par an.

Or, l'administration dispose, pour 1948, d'un crédit d'engagement de 7 milliards, absolument insuffisant, pour amorcer simplement le lancement du plan. Ce qui fait dire à Charles Lange :

« *Ainsi, l'administration des PTT ne dispose pas de moyens de financement qui soient en rapport avec les besoins de la clientèle et avec le développement parfaitement rentable de son exploitation : si le pays ne fait pas un gros effort de financement pour l'équipement du système national des télécommunications, la France verra s'accroître de plus en plus le retard qu'elle présente, à cet égard, sur les autres pays civilisés. »*

5. Opérations terminées et commandées en 1948

Le directeur général juge nécessaire de présenter une situation après la réalisation des commandes effectuées en 1948.

□ Commutation téléphonique

– Centraux téléphoniques automatiques urbains

Paris :

- 17 500 lignes d'abonnés (1948) ;
- 28 000 lignes d'abonnés (1950).

Province :

- 21 750 lignes d'abonnés (1948) ;
- 14 300 lignes d'abonnés (1951).

– Multiples téléphoniques interurbains (et régional)

Paris :

- 238 positions (inter et régional) (1948) ;
- commencement des travaux d'édification boulevard Bonne-Nouvelle du nouveau central régional de Paris ;
- 160 positions (1949-1950).

Province :

- 255 positions (inter) (1948) ;
- 186 positions (inter) (1949-1950).

Multiples manuels

Province :

- 275 positions soit 30 000 lignes d'abonnés (1948) ;
- 840 positions soit 44 000 lignes d'abonnés (1949-1950).

– Automatique interurbain

Poursuite de l'automatisation du service interurbain :

- mise en service, en 1948, du centre nodal d'arrivée de Paris, équipé pour 200 circuits permettant aux téléphonistes de départ des bureaux de province d'obtenir par voie automatique les abonnés de Paris ;
- commande d'équipements pour l'exploitation automatique ou semi-automatique de 500 circuits reliant deux à deux un certain nombre de villes de provinces.

Automatique rural

- 6 300 lignes d'abonnés (1948) ;
- 40 000 lignes (1950-1951), extension de groupements existants.

Équipements de lignes d'abonnés installés dans les centraux urbains

- 1947 : 45 000 lignes ;
- 1948 : 70 000 lignes ;
- 1949 : 50 000 lignes.

□ Transmission

- achèvement et mise en service partielle du câble coaxial Paris – Bordeaux II et du câble régional Brive – Coutras ;
- complément d'équipement du câble coaxial Paris – Toulouse ;
- achèvement du câble mixte PTT-SNCF Paris – Dijon et des câbles régionaux de même parcours ;

- extension de réseaux souterrains urbains ;
- construction de 15 000 kilomètres de circuits aériens et installation de systèmes à courants porteurs à six voies ;
- pose du câble coaxial Lyon – Grenoble – Nice (1950) et de câbles régionaux de même parcours ;
- pose du câble Béthune – Douai – Valenciennes (câble des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais) (1950) ;
- pose des câbles de rattachement d'aérodromes : Orly et Le Bourget, Miramas, Istres, Biscarosse, etc. (1949) ;
- achèvement du câble mixte PTT-SNCF Dijon – Lyon et des câbles régionaux de même parcours (1949).

– **Exploitation téléphonique**

L'année 1948 sera marquée, dans le domaine de l'exploitation téléphonique, par l'extension à onze nouveaux départements de l'exploitation en trafic direct sans attente⁽²⁾ à partir de Bordeaux-interurbain. Ce type d'exploitation est déjà réalisée (au 6 mars 1948) pour 32 départements auxquels s'ajoutent les cinq départements desservis sans attente à partir de Paris-régional.

6. Le rôle de la recherche dans le développement des Télécommunications

Les services de recherches des PTT ont fourni une importante contribution à l'effort d'équipement développé par l'administration.

1. La technique des télécommunications marche à pas de géant et les services de recherches français ont apporté ou sont en train d'apporter aux grands problèmes des solutions originales, qui ne cèdent en rien aux solutions trouvées par les chercheurs étrangers :
 - liaisons par câbles à paires coaxiales (câbles Paris – Toulouse) ;
 - liaisons par câbles hertziens ;
 - liaisons par guides d'ondes ;
 - liaisons radioélectriques par modulation de fréquence, par impulsions, par systèmes codés.
2. L'étude de ces problèmes d'avant-garde n'empêche pas les chercheurs français de s'atteler à des tâches moins savantes mais d'intérêt plus immédiat, imposées par les pénuries de toute sorte dont souffre l'administration.
 - a. Le parti maximum a été tiré des lignes existantes, qui ont été aménagées pour transmettre plusieurs communications simultanées sur les mêmes conducteurs :
 - lignes aériennes équipées au moyen de systèmes à courants porteurs à 2 ou à 6 voies ;
 - circuits en câbles souterrains équipés au moyen de systèmes à courants porteurs (6, 12 ou 24 voies).

Pour accroître le plus possible le nombre des circuits supplémentaires (ainsi obtenus sans pose de câbles nouveaux), il a été décidé, dans certains cas, de réduire la largeur de la bande des fréquences transmises.
 - b. De nouvelles méthodes d'exploitation semi-automatique des circuits téléphoniques interurbains ont été mises au point, permettant à la téléphoniste de départ d'atteindre, par voie automatique, l'abonné demandé, sans intervention d'une téléphoniste d'arrivée. D'importantes économies de locaux et de personnel ont pu ainsi être obtenues.

⁽²⁾ Trafic direct sans attente. Ce mode d'exploitation ne peut être utilisé que dans le cas où le nombre de circuits interurbains est suffisant pour écouler le trafic au fur et à mesure qu'il se présente. Dans le cas contraire, les opératrices notent les demandes de communication et rappellent les abonnés lorsque les circuits se libèrent. Dans certains cas et pour éviter des attentes trop longues, elles peuvent limiter la durée des communications. Ce mode d'exploitation est dit « avec préparation ».

- c. Des essais sont en cours pour réaliser la commutation automatique interurbaine intégrale, qui doit permettre plus tard à un abonné d'appeler directement, au moyen de son cadran, un correspondant quelconque.
- d. Des études sont entreprises en vue de remplacer les autocommutateurs téléphoniques actuellement en service par des autocommutateurs de conception nouvelle moins coûteux et d'encombrement plus réduit.
- e. Dans le domaine du télégraphe, une transformation profonde du matériel et des méthodes d'exploitation est en voie de réalisation. Des appareils nouveaux (appareils de fac-similé), actuellement en cours d'étude, sont sans doute appelés à connaître un grand avenir.
- f. La pénurie de plomb, dont souffre l'économie mondiale affecte particulièrement les télécommunications, car ce métal est par excellence le protecteur des câbles souterrains ; des recherches sont en cours pour essayer de remplacer le plomb par des isolants plastiques.

Économie de matières premières, diminution des encombrements, réduction des prix, amélioration des rendements, telles sont, dans le domaine des télécommunications, les préoccupations essentielles des services de recherches, qui parviennent d'ailleurs à concilier ces impératifs avec le souci de la qualité technique, inscrit dans la tradition de l'administration et de l'industrie française.

7. Promouvoir les télécommunications

« La tâche est immense.

Pour en venir à bout, un programme décennal a été établi, qui doit permettre, en premier lieu de résorber l'énorme demande accumulée à cette heure par le public, ensuite de faire face à l'extension du service, tout en ramenant dans le réseau l'aisance minima indispensable à une exploitation correcte.

Pour le lancement de ce programme, techniciens et industriels sont prêts. Le seul problème que son exécution pose est le financement.

Ce problème, il n'existe aujourd'hui qu'une manière de le résoudre : c'est de promouvoir les télécommunications au rang d'activité de base de la nation et les inclure comme telles dans le plan de modernisation et d'équipement (plan Monnet) à côté des autres activités de base : houillères, électricité, carburants, sidérurgie, cimenterie, machinisme agricole, transports.

Le rythme des échanges économiques internes et externes d'un pays est en effet étroitement lié au développement de son réseau de télécommunications. L'économie française ne renaîtra que si les Français sont raccordés en grand nombre – et ils en ressentent le pressant besoin – à un réseau téléphonique et télégraphique convenablement aménagé, apte à les mettre en contact rapide et sûr entre eux et avec leurs correspondants étrangers.

Il faut considérer d'autre part qu'en cette matière de substantielles recettes répondront très vite aux investissements et qu'une industrie nationale prospère et exportatrice, particulièrement adaptée au génie français, pourra s'organiser.

Le développement de notre réseau de télécommunications est donc pour la France une œuvre d'intérêt vital. Il est urgent de l'entreprendre et de la mener à bien. »

Tenir de tels propos en 1948, c'est faire preuve d'un très grand réalisme. Charles Lange évoque déjà une certaine autonomie des télécommunications sans imaginer la privatisation bien entendu, ni la concurrence. L'Europe n'existe pas encore et n'a pas édicté ses règles communautaires. Il est urgent d'entreprendre le développement du réseau de télécommunications, c'est une œuvre d'intérêt vital pour la France. Malheureusement il n'a pas été entendu, car vingt ans plus tard la situation est alarmante : *« la moitié de la France attend le téléphone et l'autre moitié la tonalité »* dira un humoriste, soulignant à sa manière la situation désastreuse des télécommunications dans notre pays.

8. Évolution des structures

Loi du 9 février 1941

Comme déjà évoqué, l'organisation de l'administration a évolué dans le domaine des télécommunications. Placées sous l'autorité directe du secrétaire général, on trouve, outre le Cabinet, cinq directions :

- poste et bâtiments ;
- télécommunications ;
- Caisse nationale d'épargne, Chèques postaux et articles d'argent ;
- personnel ;
- budget et comptabilité.

Cette organisation est claire. Les trois branches d'exploitation (poste, télécommunications, services financiers) sont ainsi identifiées au sein de trois directions « opérationnelles ». Les deux directions fonctionnelles (personnel, budget et comptabilité) ont des missions parfaitement définies. La loi du 17 octobre 1942 crée une troisième direction fonctionnelle : bâtiments et transports.

Décret du 10 mai 1946

Après la Libération, l'organisation ne change pas, à ceci près que les directions de la Poste et des Télécommunications deviennent des directions générales. Elles restent en place jusqu'en 1968.

Décret du 4 juillet 1968

Ce décret précise l'organisation de la direction générale des Télécommunications :

- direction de l'équipement ;
- direction de l'exploitation et des affaires commerciales ;
- service des programmes et des études économiques ;
- service social.

Le directeur général est donc chargé de coordonner les activités de cet ensemble auquel vient s'ajouter le Centre national d'études des télécommunications.

Décret du 20 juillet 1971

Le décret stipule que le poste de secrétaire général est supprimé et qu'un service du personnel est créé dans chacune des deux directions générales.

Ce même décret indique que la direction générale des Postes regroupe la direction des services postaux, la direction des services financiers, la direction de l'équipement et des transports et qu'elle est dotée d'un service des études et des programmes économiques.

Simultanément, un Conseil des enseignements supérieurs est mis en place.

Durant cette longue période (1945-1967), le téléphone fait l'objet de nombreuses critiques et le mécontentement atteint un tel niveau que des chefs d'entreprises, des banquiers, des responsables politiques exigent sa dénationalisation.

Cependant, il serait faux d'écrire qu'il ne se passe rien dans la branche Téléphone des PTT :

Création de nouveaux types d'autocommutateurs et de câbles longues distances ;

Création de nouveaux modèles de postes téléphones ;

Les navires-câblers posent des câbles sous-marins ;

Installation d'une antenne « cornet » à Pleumeur-Bodou pour permettre la transmission des signaux par satellites entre les États-Unis et l'Europe.

Techniquement, la France n'est pas en retard mais elle souffre terriblement d'un manque de crédits d'investissements. Pour y pallier, l'administration renoue avec la politique des avances remboursables ; cette nouvelle source de crédits ne suffit toujours pas, loin s'en faut.

En fait, et c'est une grave erreur commise par les responsables de l'époque, n'avoir pas inscrit le téléphone parmi les priorités de la « reconstruction » comme le charbon, l'acier, l'électricité, les chemins de fer...

La création de la Caisse nationale des Télécommunications (CNT) en octobre 1967 marque, enfin, le début d'une nouvelle ère pour le téléphone.